

■ **A. Denis & F. Giuliano Auto-Moto Ecole Sàrl**, à Leytron, CH-621.4.007.550-6, Rte d'Ovronnaz, 1912 Leytron, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 25. 02. 2008. But: exploitation d'une entreprise d'auto et de moto-école en assurant notamment la formation théorique et pratique des élèves conducteurs et des conducteurs en vue de l'obtention de permis de conduire de toutes catégories (cf statuts). Capital social: CHF 45'000.-. Faits qualifiés: apport en nature: selon contrat du 25.02.2008, sont apportés à la société pour un total de CHF 25'000.- du mobilier, du matériel informatique et de bureau, des véhicules; apport accepté pour ce prix en échange duquel sont remises à l'apporteur 25 parts de CHF 1'000.- imputées sur le capital. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communication de la société aux associés par écrit ou par courriel. Selon déclaration des associés-gérants du 25.02.2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personnes inscrites: Denis, Antoine, de Leytron, à Saillon, associé-gérant et président, avec signature individuelle, pour 35 parts sociales de CHF 1'000.-; Giuliano, Fabrice, de Vétroz, à Conthey, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.-.

Journal no 293 du 28.02.2008
(04373024 / CH-621.4.007.550-6)